

POLITIQUE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LES CHAMPIONNATS CANADIENS 2018

Ce projet a pour but de soutenir les athlètes ayant le potentiel de réaliser un podium aux Championnats Canadiens Junior et Élites et d'obtenir le meilleur résultat collectif possible pour le Québec dans chacune des catégories. La compétition se déroulera les 18 et 19 août à Kelowna en Colombie-Britannique et la durée du projet est prévue du 15 au 20 août. Le projet est financé à hauteur de 10 000\$ par le ministère et soutenu dans le cadre du programme de soutien au développement de l'excellence. Un maximum de 18 athlètes sera soutenu incluant un minimum de trois athlètes par catégorie. Le soutien financier est conditionnel à la participation de l'athlète à la compétition et au respect des conditions stipulées dans l'entente de l'athlète.

Critères pour les athlètes de catégorie Élite (20 ans et plus) – jusqu'à cinq athlètes par sexe

Priorité 1 : Jusqu'à cinq athlètes par sexe ayant réalisé deux fois un résultat parmi le top 8 d'une coupe continentale et/ou le top 20 d'une coupe du monde avant le 15 juillet 2018.

- Les athlètes doivent terminer dans la première moitié des participants dans ces courses. Si plus d'athlètes remplissent ce critère qu'il y a de places disponibles, le classement mondial ITU déterminera les athlètes soutenus en ordre d'apparition dans ce classement en date du 15 juillet 2018.
- Les athlètes qui remplissent la priorité 1 recevront 600\$.

Priorité 2 : Si moins de trois athlètes réussissent la priorité 1, les athlètes seront priorisés selon le classement de la série Grand Prix en date du 15 juillet en ordre d'apparition jusqu'à obtention d'un contingent minimal de trois athlètes par sexe.

- Les athlètes qui remplissent la priorité 2 recevront 400\$.

Critères pour les athlètes de catégorie junior (16 à 19 ans) – jusqu'à quatre athlètes par sexe

Priorité 1 : Jusqu'à quatre athlètes par sexe ayant réalisé un résultat parmi le top 12 d'une épreuve continentale junior ou le top 20 d'une Coupe Continentale Élite avant le 15 juillet 2018.

- Les athlètes doivent terminer dans la première moitié des participants dans ces courses.
- Les athlètes qui remplissent la priorité 1 recevront 600\$.

Priorité 2 : Si moins de trois athlètes réussissent la priorité 1, les athlètes seront priorisés selon le Classement de la Série Grand Prix en date du 15 juillet en ordre d'apparition jusqu'à l'obtention d'un contingent minimal de trois athlètes par sexe.

- Les athlètes qui remplissent la priorité 2 recevront 400\$.

Note : Advenant que la totalité budget ne soit pas complètement allouée en fonction des priorités ici-haut, celui-ci sera réalloué aux athlètes ayant remplis la priorité 1.

PROGRAMME D'AIDE AUX ATHLÈTES DE TRIATHLON QUÉBEC 2018 (PAATQ 10 000\$)

Ce projet a pour but de reconnaître les performances des athlètes québécois qui s'illustrent sur la scène nationale et internationale sur le circuit ITU. Le soutien financier octroyé dans le cadre de ce programme vise à aider les athlètes à poursuivre leur cheminement vers l'excellence à l'échelle internationale.

Triathlon Québec allouera des montants aux athlètes ayant obtenu un ou des résultats de compétitions répondant aux critères ci-dessous. Les compétitions doivent avoir lieu entre le 1er octobre 2017 et le 30 septembre 2018. Le budget admissible pour la saison est de 10 000\$.

Pour être éligible, les athlètes doivent être membres de Triathlon Québec, résidents du Québec et posséder leur carte internationale de Triathlon Canada.

1^{ère} catégorie – circuit international (5000\$ du budget total) – Maximum 500\$ par performance

- Top 25 et 1^{er} ½ des participants – série mondiale de triathlon (WTS)
- Top 8 de l'équipe – série mondiale de triathlon par équipe mixte (MTR WTS)
- Top 20 et 1^{er} ½ des participants – coupe du monde ITU
- Top 20 et 1^{er} ½ des participants – championnats du monde junior, U23, Duathlon élite

2^e catégorie – circuit continental (5000\$ du budget total) – Maximum 300\$ par performance

- Femmes : Top 8 et 1^{er} 1/3 des participants en coupe ou championnat continental
- Hommes : Top 12 et 1^{er} 1/3 des participants en coupe ou championnat continental
- Podium de l'équipe si membre de canada 1 – championnat continental de Relais Mixte
- Juniors : Top 12 et 1^{er} 1/3 des participants aux Championnat nord-américain ou panaméricain junior ou panaméricain U23

Notes :

- Le terme participant inclut tous les athlètes ayant débuté la course, donc incluant DNF/DSQ ;
- Les athlètes doivent terminer dans le «cut-off» déterminé par ITU (5% hommes ; 8% femmes) ;
- Un athlète ne peut recevoir plus de 3000\$ annuellement dans le cadre ce programme ;
- Un athlète peut obtenir du soutien pour un maximum de quatre performances par catégorie ;
- Pour chacune des catégories, le budget admissible sera divisé par le nombre de fois où les critères auront été atteints par les athlètes ;
- Advenant que le budget admissible par catégorie ne soit pas entièrement distribué selon les critères énumérés, celui-ci peut être réalloué à la discrétion de Triathlon Québec